

Autorisation parentale pour les mineurs de participation au concours de selfie organisé par la commune du Relecq-Kerhuon.

Nous vous prions de joindre ce document au format numérique (scanné, photographié ou autre format) accompagné de la photo proposée au concours à l'adresse pjj@mairie-relecq-kerhuon.fr

Je soussigné(e):

Nom:

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Père Mère Tuteur de

Nom de l'enfant

Prénom de l'enfant

Date de naissance de l'enfant / /

Autorise mon enfant a participer au jeu concours de selfie organisé par la commune du Relecq-Kerhuon du 1er février 2021 au 31 mars 2021 inclus.

J'atteste avoir pris connaissance et accepter le Règlement dudit concours.

En acceptant le Règlement et en signant la présente autorisation, je reconnais et accepte expressément la participation de mon enfant au concours de selfie.

J'autorise la Commune du Relecq-Kerhuon à exploiter et diffuser la photo présentée par mon enfant dans le cadre de sa participation au jeu concours, à utiliser et à reproduire celle-ci sur tout support municipal (bulletin municipal, page facebook...) ainsi qu'à l'exposer dans un lieu public de la Ville.

Fait à ,

le

Signature du ou des responsables